

Département
de la Moselle

Nombre de conseillers élus : 15

Arrondissement
de Thionville

Conseillers en fonction : 14

Conseillers présents ou
représentés : 13

Sous la présidence de Monsieur Rémi SCHWENCK, maire.

Présents : MM. SCHWENCK, HANDRICK, LOGNON, KIEFFER, VERCELLINO,
WUTTKE, KEILMANN
Mmes BOCK, BRUDERMANN, LONG

Absent(es) excusé(es) : M. MULLER qui a donné procuration à M. LOGNON
Mme WOLSKI qui a donné procuration à Mme BOCK
M. ADAMY qui a donné procuration à M. SCHWENCK

Absent(es) : M. CALME

403. Prix de vente des terrains rue de Sierck, entre les n°41 et 47

Le Maire expose au conseil municipal les propositions d'achat formulées par divers acquéreurs potentiels pour les terrains cadastrés section 2 n°7, 8 et 9 d'une contenance totale de 3561 m², dont 1835 m² en zone UB et 1726 m² en zone N (non constructible).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de vendre cet ensemble de terrain. Le prix de vente est fixé à 11 230 €/are, soit 400 000€ l'ensemble.

Le conseil municipal stipule que :

- l'ensemble sera soit vendu en lot unique soit en deux lots. Les frais d'arpentage et de division dans ce cas restants à la charge de la commune de RETTEL.
- Les projets à bâtir devront être des maisons individuelles à raison d'une habitation par parcelle. Aucune division ne devra intervenir après la vente.

Le conseil municipal donne tous les pouvoirs au maire pour signer les actes de vente ainsi que tous les documents relatifs à cette cession.

Vote pour : 12

Vote contre : /

Absentions : 1 (M. VERCELINO)

Pour copie conforme
Rettel, le 28/10/2019
Le Maire,
Rémi SCHWENCK

Notifié le

à : Centre des Finances Publiques Thionville 3 Frontières

Accusé de réception en préfecture
057-215705765-20191025-
DCM403_cessions-DE
Date de télétransmission : 29/10/2019
Date de réception préfecture : 29/10/2019

